

Le Mag

DE BOIS-GUILLAUME

Dossier

NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT

P. 6 À 9

Zoom Budget

P. 4 ET 5

Sommaire

04

ZOOM
BUDGET



DOSSIER
COMMERCES

06

09

SORTIR
À BOIS-
GUILLAUME



PARTAGER
& BOUGER
À BOIS-
GUILLAUME

10

12

VIVRE &
PARTAGER
À BOIS-
GUILLAUME

AGIR
À BOIS-
GUILLAUME

14

18

AGENDA



THÉO PÉREZ
Maire



NOTRE SITUATION
DEMEURE PLEINEMENT
MAITRISÉE, ET NOTRE
SOLVABILITÉ RESTE
SOLIDE : LE BUDGET EST
BIEN SÛR À L'ÉQUILIBRE,
NOUS N'AUGMENTERONS
PAS LE TAUX DES
IMPÔTS, ET NOUS NE
RECOURRONS PAS NON
PLUS À L'EMPRUNT.



LE MOT du Maire

Chères Bois-Guillaumaises
et chers Bois-Guillaumais,

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté notre budget de l'année 2023. J'y consacre un édito comme chaque année car je suis convaincu que ce document occupe une place centrale dans la vie politique de la commune. D'abord parce qu'il traduit les politiques publiques que nous entendons mener, mais aussi parce qu'il autorise notre administration à dépenser et à prélever des recettes, engageant ainsi d'une certaine manière la responsabilité de vos élus.

C'est donc une étape importante pour la ville, et le contexte dans lequel ce budget s'inscrit souligne un peu plus encore les enjeux de ce vote. En effet, l'inflation est à un niveau historique, les tensions sur les marchés demeurent particulièrement fortes et la crise énergétique maintient une pression importante sur nos dépenses de fonctionnement.

Il est donc inévitable que notre budget ressente les secousses de ce contexte économique et budgétaire perturbé. Mais notre situation demeure pleinement maîtrisée, et notre solvabilité reste solide : le budget est bien sûr à l'équilibre, nous n'augmenterons pas le taux des impôts, et nous ne recourrons pas non plus à l'emprunt, si bien que notre ville continuera à se désendetter cette année encore.

Malgré ce contexte compliqué, le budget 2023 sera un budget de projets et chacun des thèmes sur lesquels nous nous sommes engagés en 2020 y trouvera une traduction concrète. Concernant l'urbanisme d'abord, 2023 sera l'année de lancement du projet Cœur de Ville, avec le début des travaux attendus en septembre. Concernant la transition écologique, nous lancerons cette année notre « plan énergie » qui

nous permettra, grâce aux panneaux photovoltaïques que nous installerons sur nos toitures, de produire et d'auto-consommer notre propre électricité. L'animation du vivre-ensemble et les actions de solidarités se trouveront renforcées en 2023 : l'enveloppe de subventions aux associations, premiers acteurs du lien social, s'élèvera à 444 000 euros soit une hausse de 8% et le soutien au CCAS augmentera de 50 000 euros. Enfin, concernant la participation citoyenne, l'année 2023 sera celle de la première édition du budget participatif : 50 000 euros dédiés à des projets portés et décidés par vous !

Un budget sérieux et volontaire, voilà en somme ce que nous avons voté, et voilà ce sur quoi nous engageons cette année.

Bien chaleureusement,

OURS



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Théo Perez

CODIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Samuel Pierres

RÉDACTION : Dounia Bouria

MISE EN PAGE : Julie Becquet

TIRAGE : 8000 exemplaires

CRÉDIT PHOTOS : Ville de Bois-Guillaume,

Adobe stock (sauf mention contraire)

IMPRESSION : Imprimerie IRS

DISTRIBUTION : La Poste, Promaction

Hôtel de Ville - 31, place de la Libération,

76 230 Bois-Guillaume - 02 35 12 24 40

www.ville-bois-guillaume.fr

Budget 2023

Un budget 2023 solide et volontaire qui traduit les engagements ambitieux de la ville sans recours à l'emprunt et sans hausse d'impôt.

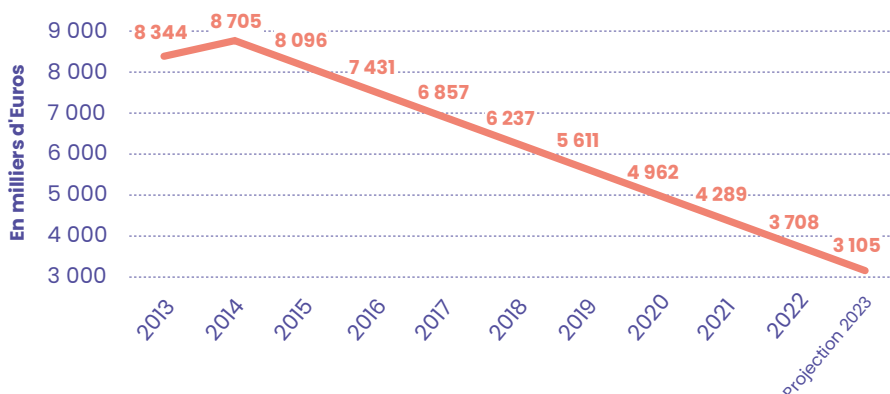
1

COMME DEPUIS 2020, AUCUNE AUGMENTATION D'IMPÔT POUR 2023.

2

AUCUN RECOURS À L'EMPRUNT POUR 2023

Un désendettement qui se poursuit : évolution de l'encours de dette au 31 décembre en K€.



3

Budget réel hors opérations comptables en K€ :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement : 12 454 K€	Recettes de fonctionnement : 13 526 K€
	Autofinancement de l'investissement : 4 710 K€	Excédent 2022 reporté : 4 065 K€
	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	Dépenses d'équipement : 5 523 K€	Autofinancement de l'investissement : 4 710 K€
	Restes à réaliser 2022 : 1 091 K€	Restes à réaliser 2022 : 275 K€
	Déficit 2022 : 2 495 K€	Affectation du résultat 2022 : 3 310 K€
	Remboursement emprunts : 640 K€	Nouvel emprunt : 0 K€
		Autres recettes : 1 027 K€
Total	26 913 K€	26 913 K€

LES GRANDS PROJETS PRÉVUS EN 2023

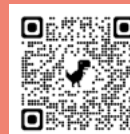


Nos commerçants ont du TALENT

Bois-Guillaume, forte de ses 15 000 habitants et des 10 000 personnes qui viennent y travailler chaque jour, est une ville dynamique et attractive commercialement parlant. La ville mène une politique volontariste en faveur de ses commerçants et artisans. Dans un contexte de mutations profondes, liées à l'innovation numérique et aux enjeux environnementaux, la ville renforce et amplifie son soutien à ces acteurs de proximité à travers des actions pour les accompagner. Elle entend par ailleurs promouvoir et encourager le circuit-court, le commerce et la restauration de proximité pour enrichir toujours davantage l'offre proposée en conformité avec les attentes des habitants.

Vos commerçants en images

Retrouvez la vidéo mettant en lumière vos commerçants bois-guillaumais de proximité via ce lien :



Vos marchés hebdomadaires

Venez en profiter **chaque mardi et vendredi, le matin**, rue de la Mare des Champs et le **dimanche matin** place des Erables.



CHRISTINE LEROY

Conseillère municipale déléguée en charge du développement local du commerce, de l'artisanat et des services.

Quels outils avez-vous mis en place en faveur du développement du commerce local ?

« Nous avons tout d'abord demandé aux services de la mairie de privilégier les commerces de proximité de la ville quand il s'agit de l'approvisionnement du quotidien.

Durant la pandémie, la ville a souhaité apporter son soutien aux commerçants fortement impactés en mettant en place les chèques seniors. Ce dispositif a été très bien accueilli, tant par les commerçants que par les aînés, ce qui nous a conduits à renouveler cette opération.

Un autre projet rencontre un franc succès : le marché nocturne. Cet événement nouveau dans la commune donne de la visibilité aux commerçants, artisans et créateurs locaux tout en favorisant les rencontres entre habitants dans un esprit festif et convivial. Vivement la 2^e édition qui aura lieu le 2 juin prochain !

En tant qu'élue, comment est-il possible d'orienter les nouvelles implantations commerciales ?

« Afin de mieux cerner l'activité commerciale de la ville et ses perspectives de développement, nous avons lancé une étude de territoire dont un des volets traite des potentialités de nouvelles activités sur notre commune. Par ailleurs, notre plateforme de concertation ainsi que les réu-

nions publiques organisées ont permis de mieux mesurer les attentes des habitants dans ce domaine. L'initiative demeure privée mais, grâce à ces éléments, nous pouvons influencer sur les choix des propriétaires de cases commerciales disponibles.

Ainsi, trois nouveaux restaurants et deux commerces de bouche ont ouvert leurs portes récemment ce qui démontre le dynamisme et l'attractivité commerciale de notre ville. Nous espérons bien entendu poursuivre dans cette voie pour renforcer encore la diversité de l'offre que chaque Bois-Guillaumais peut trouver à proximité de chez lui.

De ce point de vue, que va changer l'aménagement du cœur de ville selon vous ?

« Le cœur de ville va contribuer à créer un lieu de convivialité et de centralité. La nouvelle place du marché qui a fait l'objet d'une concertation avec les commerçants non sédentaires suscite en effet une attente forte. Le marché de la Mare des champs migrera en effet derrière la mairie les mardis et vendredis matin.



Il y gagnera ainsi en visibilité et en attractivité avec une nouvelle clientèle à la recherche de produits locaux qui viendra s'ajouter aux habitués. Les commerçants à proximité immédiate du marché devraient voir leur fréquentation augmenter eux aussi.

Quels sont les autres projets à venir ?

« En lien avec les différentes associations de commerçants, les services de la Métropole et les chambres consulaires, nous souhaitons proposer des actions pour les accompagner dans les mutations à venir.



Le cœur de ville prévoit la réhabilitation d'un bâtiment en vue d'accueillir un café. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé prochainement pour sélectionner un restaurateur répondant aux attentes de la ville et à celles de l'ensemble des Bois-Guillaumais. Nombreux sont les habitants qui m'indiquent avoir hâte qu'un tel lieu voie le jour et j'avoue que je partage pleinement ce sentiment !

Aides pour les commerçants

La Métropole Rouen Normandie exerce désormais la compétence développement économique. C'est dans ce cadre que la ville de Bois-Guillaume participe activement aux études et au suivi des projets de développement des zones d'activités de la commune : Bretèque, Technoparc des Bocquets, Plaine de la Ronce et Espace Leader. Par ailleurs, Bois-Guillaume, en tant que pôle commercial intermédiaire, est éligible à des actions collectives en faveur du centre-ville portées par les commerçants-artisans de la commune en soutien avec la municipalité.

Retrouvez toutes les aides :

i metropole-rouen-normandie.fr/commerce-local

Bravo les Choupettes !



Félicitations à « l'Atelier des Choupettes », pour son beau parcours dans l'émission « La meilleure boulangerie de France » diffusée sur M6.

Céline et Axel ont conquis les membres du jury grâce à leur pâtisserie sur le thème imposé du fromage Neufchâtel : *la passion du Neufchâtel*, que vous pouvez vous aussi déguster puisqu'elle est en vente à la boulangerie !

i Atelier des Choupettes
800 chemin de la Bretèque
76230 Bois-Guillaume
02 35 61 24 23

LE RETOUR DU MARCHÉ NOCTURNE

Le marché nocturne revient pour sa 2^{ème} édition en 2023 !

Ce sera l'occasion de venir passer un moment convivial le vendredi 2 juin prochain à partir de 17h sur l'esplanade de la mairie.

Plus d'une trentaine d'exposants, artisans, créateurs, artistes et commerçants vous accueilleront pour un événement festif avec musique, déambulations, animations diverses, espace de restauration, jeux pour enfants, etc.

Vous retrouverez très bientôt la liste des exposants et commerçants sur le site de la ville : ville-bois-guillaume.fr

i Renseignements : 02 35 12 24 55



Prêts pour un "Apéro dit'vins" ?

Après Inter Caves et le Comptoir des Vignes, l'offre de cavistes sur la commune s'agrandit !

Michael Dieu, ancien sommelier dans des restaurants rouennais étoilés bien connus, vous attend depuis le 3 mars dernier pour échanger et vous faire découvrir sa sélection de vins, bières ou spiritueux choisis avec soin. Dans ce lieu chaleureux, à la fois cave à vin et cave à manger, vous pourrez tout autant repartir avec de délicieux nectars que vous restaurer autour d'une planche accompagnée d'un verre de vin ou d'une coupe de champagne.

Ouvert la journée du mardi au samedi et le soir les jeudis et vendredis.

Contact
02 35 66 04 03
www.aperoditvins.fr
facebook : @laperoditvins



© facebook : @laperoditvins

i L'Apéro dit'vins
62 Rte de Darnétal
Villa Canaletto
76230 Bois-Guillaume

Rencontrez vos voisins !

La période de la fête des voisins approche... À cette occasion, la municipalité vous encourage à vous réunir entre voisins le vendredi 26 mai afin de partager un moment convivial autour d'un repas ou d'un verre.

Si vous souhaitez organiser un « repas des voisins », voici le **mode d'emploi** :

1. Définissez le lieu et informez vos voisins afin de recueillir le nombre de participants (adultes et enfants).
La Ville leur offrira un verre de cidre ou un jus de pomme. Ces derniers apporteront chacun de quoi se sustenter afin de profiter ensemble de ce repas.



2. Avant le vendredi 12 mai : contactez le service culturel afin d'indiquer le nombre de personnes inscrites sur votre lieu de réunion et de connaître les modalités de retrait des marchandises.

Contact : 02 35 12 24 55
service-culturel@ville-bois-guillaume.fr

3.  **Vendredi 26 mai** : amusez-vous entre voisins !

Le Mont Fortin fait encore son malin



Se promener dans le quartier du Mont-Fortin, monter dans la vigne, entrer dans le jardin de quelques particuliers qui ouvrent leurs portes afin de profiter d'un temps artistique (poésie, théâtre, musique, danse...), voici le beau programme de la deuxième édition du Mont Fortin fait son malin.

Le samedi 3 juin 2023, venez profiter de cet après-midi culturel proposé par la municipalité ainsi que par les habitants du quartier du Mont-Fortin en partenariat avec « la Factorie » (Maison de la poésie Normandie). Cette journée se clôturera par des spectacles de danse et de théâtre de rue, notamment « the Attic Family » par la compagnie The Wood Sisters, qui performera dans la cour de l'école Bernanos à partir de 16h30.

Si vous souhaitez participer à ces 2 heures de « bal(l)ades » poétiques, votre inscription est obligatoire (les places sont limitées). Le départ est prévu à 14h à l'école Pompidou.

Inscription par email :

lemontfortinfaitsonmalin@gmail.com

En revanche, pas besoin d'inscription pour les spectacles à l'école Bernanos à 16h30 : petits et grands sont les bienvenus !

ÉVÈNEMENT GRATUIT



Europe Échanges : plus de 50 ans de partage



Europe Echanges est une association mixte fondée en 1970 par Philippe Milon pour réconcilier les peuples et rassembler les citoyens.



Elle associe 7 communes du plateau Nord, dont Bois-Guillaume, qui lui ont confié la gestion de leurs relations internationales. Europe Echanges gère aujourd'hui six jumelages, avec cinq partenaires européens et un partenaire africain : le Kreis d'Uelzen en Allemagne, Kegworth et la Soar Valley en Angleterre, Baix-Camp en Espagne, Torgiano en Italie, Wejherowo et Szemud en Pologne, Tikaré au Burkina-Faso.

Afin de mener à bien ces activités, l'association s'articule autour de 7 commissions, représentant

les 6 pays partenaires ainsi qu'une commission transversale de photographes, la « Ghilde des Photographes ». Aujourd'hui, Europe Echanges compte environ 300 adhérents et pas moins de 70 bénévoles.

En plus de 50 ans, l'association a su s'adapter aux évolutions et s'inscrire dans les valeurs et enjeux de notre époque : protection de l'environnement, ouverture sur le monde, solidarité, engagement de la jeunesse, etc.

Europe Echanges, ce sont :

- Des actions caritatives au profit du Burkina Faso
 - Des expositions photographiques à l'espace Guillaume le Conquérant par la Ghilde des Photographes
 - Une Fête de l'Europe le 9 mai 2023
 - Des interventions dans les écoles primaires où sont organisés des repas typiques des pays jumelés ainsi que des échanges épistolaires entre correspondants
 - Des cours de langues proposés à ses adhérents
- i** Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet : www.europe-echanges.eu ➡
contact@europe-echanges.eu

Focus jumelage avec Tikaré

En 1980, l'association se tourne vers le continent africain en créant un jumelage-coopération avec la ville de Tikaré au Burkina-Faso.

En plus de 40 ans de travail commun, cette coopération a permis de mettre en place une communauté dynamique répondant aux besoins du territoire et des habitants : création de forages hydrauliques, de puits, de barrages, d'un centre de malnutrition, d'un dispensaire et d'une maternité, de projets d'émancipation des femmes, etc.

Depuis plusieurs mois, le Burkina-Faso et la province de Tikaré connaissent une situation sécuritaire extrêmement fragile. Europe Échanges souhaite réaffirmer son engagement auprès des Tikarois, à travers de l'aide humanitaire et alimentaire d'urgence. C'est dans ce cadre que l'association a organisé un concert avec l'orchestre Inter Val de Saint-Léger-du-Bourg-Denis le dimanche 2 avril dernier, dont les profits seront versés pour aider Tikaré. L'association a récolté 1 230 euros de ventes de tickets grâce à ce concert.

Si vous aussi vous souhaitez aider les habitants de Tikaré, vous pouvez prendre contact avec l'association : contact@europe-echanges.eu

50 ANS DE JUMELAGE

A l'occasion des 50 ans de la signature de la 1^{ère} Charte de Jumelage (avec le Land Kreis d'Uelzen en 1973), les délégations des jumelages européens seront présentes dans les communes membres d'Europe-Échanges du 15 au 19 juin prochain.

Le samedi 17 juin aura lieu une visite de l'ARMADA avec une croisière sur la Seine, suivie d'une réception proposée aux partenaires étrangers. Ce sera l'occasion de se rappeler la signature de la 1^{ère} Charte de Jumelage mais également de se projeter vers l'avenir.

Bois-Guillaume Terre de Jeux



La ville de Bois-Guillaume est heureuse d'avoir obtenu le label « Terre de jeux 2024 » !

Il permettra de faire vivre les jeux olympiques 2024 sur le territoire en mettant le sport à l'honneur dans toute la ville, notamment grâce à la mise en place de nouvelles actions en complément des programmes sportifs déjà existants.

C'est dans ce cadre que la commune va développer de nouveaux projets sportifs qui verront le jour entre le printemps 2023 et l'été 2024. Parmi eux, nous pouvons déjà citer :

- Des olympiades pour les élèves des écoles élémentaires
- Une cérémonie de mise à l'honneur des bénévoles dans les associations
- Une conférence autour de thématiques liées au sport
- Une retransmission d'épreuves sportives pendant les JO

Nous continuerons, à travers ce magazine et sur notre site web, à vous informer de l'évolution du projet et des nouvelles actions qui seront développées dans le cadre du Label « Terre de jeux 2024 ».



PASS'ACTIVITÉS, SAISON 3



Toujours dans une optique d'aider les enfants à trouver leur passion, le Pass'Activités, qui leur permet d'accéder aux activités proposées par les associations de la commune, revient en 2023 !

La ville relance l'opération et finance une participation pouvant aller de 20 à 140 € pour chaque jeune Bois-Guillaumais de 6 à 14 ans et pour chaque jeune porteur de handicap jusqu'à 21 ans, souhaitant s'inscrire à une activité associative.

Ce dispositif est universel puisque chaque enfant peut en être bénéficiaire. Comme chaque année, le montant de cette aide sera progressif, c'est-à-dire qu'il sera corrélé aux revenus des parents. C'est ainsi une manière d'aider les familles en facilitant l'accès aux activités pour les enfants.

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Montant de l'aide par enfant	140 €	120 €	100 €	80 €	20 €

Remis sous forme de chèques de montants différents, ils pourront être dépensés dans une ou plusieurs association(s) de la ville.
Les inscriptions sont ouvertes du 9 mai au 30 septembre 2023.

Les Pass'Activités seront distribués à partir du 29 mai 2023.
La date limite d'utilisation est fixée au 15 octobre 2023.

→ Un formulaire est à remplir (téléchargeable sur le site de la ville) et à retourner au CCAS par voie postale ou par mail : pass-activites@ville-bois-guillaume.fr

→ Après étude du dossier, le Pass'Activités vous sera transmis. Retrouvez toutes les informations ainsi que la liste des associations participantes sur le site de la ville.



La Conquérante : roulez contre le cancer

Les traditionnelles randonnées cyclistes « La Conquérante » organisées par l'USCBB cyclisme reviennent pour la 25^e édition le dimanche 11 juin prochain.

La conquérante est un événement en association avec le Centre Henry Becquerel de Rouen : une partie des profits sera reversée pour la lutte contre le cancer.

i Inscription avant le 5 juin : uscbb.fr • 06 48 72 52 48

Conseils de quartiers : top départ !

Vous avez été 183 Bois-Guillaumais à candidater pour devenir conseiller de quartier !



Le tirage au sort s'est déroulé sous contrôle d'huissier le mercredi 8 février en mairie. 12 conseillers ont été sélectionnés pour chacun des 6 quartiers (6 femmes et 6 hommes par conseil).

Samedi 11 mars s'est tenue la journée d'accueil des membres des conseils.

Ce temps d'échanges a permis à chacune et chacun d'apprendre à se connaître et d'entamer les premières réflexions sur les projets de quartier. Au cours de cette journée, différents ateliers ont été proposés afin d'acquérir les notions de base sur les compétences d'une commune, mais aussi sur les objectifs que chaque conseiller se fixe d'ici les 2 prochaines années. C'est plein d'enthousiasme et avec de beaux projets en perspective que les membres des conseils ont conclu cette journée d'installation.

C'est officiel, les conseils sont désormais lancés !

Retrouvez la liste des conseillers pour chaque quartier sur notre site internet.

Vous souhaitez contacter et échanger avec les conseillers de votre quartier ? Rendez-vous en ligne sur la plateforme citoyenne :

bois-guillaume.citizenlab.co ✨

Travaux • le bilan depuis janvier



De nombreux travaux ont été réalisés depuis le début de l'année. On fait le point sur quelques-uns de ceux en cours ou finalisés :

● Travaux réseau de chaleur

La société Dalkia a entrepris des travaux d'extension du réseau de chaleur qui ont eu lieu rue Robert Pinchon.

● Rue de la Haie

Des travaux de reprise de chaussée et de trottoir ont été effectués, de la Résidence du Clos du Hamel jusqu'à l'école Codet.

● Rue Vittecoq

Des travaux de végétalisation faisant suite à la requalification de la rue et du parking ont été réalisés par la Métropole aux abords du collège Léonard de Vinci.

● Parc des Cosmonautes

La piste de saut en longueur a été rénovée : le sautoir peut ainsi être utilisé notamment par les élèves lors des cours d'athlétisme.

● Maison de l'enfance

Les travaux de la Maison de l'enfance avancent : le gros œuvre est terminé. Le raccordement du bâtiment au réseau de chaleur est effectif et permettra de relier le bâtiment à ce mode de chauffage vertueux. Les terrasses ont été végétalisées et l'ensemble des menuiseries a été posé.

● Chemin de Clères

À la suite des inondations de juin 2022, des travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs ont été réalisés Chemin de Clères et allée du Québec.





PAROLE À L'HABITANTE

Annie Lallemand, bénévole responsable de la distribution alimentaire à Bois-Guillaume, nous explique le principe de cette action, portée notamment par le CCAS, qui permet d'aider les familles bois-guillaumaises en situation de précarité alimentaire.



Pouvez-vous nous présenter la distribution alimentaire ?

La distribution alimentaire est une action qui dépend du CCAS de Bois-Guillaume. Nous sommes des bénévoles qui distribuons des colis alimentaires une fois par semaine à plus d'une centaine de bénéficiaires. Les produits distribués sont fournis par la banque alimentaire, qui les collecte dans les supermarchés locaux.

Combien comptez-vous de bénévoles et comment peut-on le devenir ?

Il y a 5 bénévoles permanents, présents parmi les 6 nécessaires pour chaque distribution. Nous avons également 12 autres bénévoles qui peuvent venir ponctuellement selon les besoins. Pour nous rejoindre, il

faut se renseigner auprès du CCAS ou nous contacter directement. En général, le bénévole vient à la distribution une première fois pour voir comment cela se passe.

Combien de repas sont distribués à Bois-Guillaume et comment devenir bénéficiaire ?

Nous distribuons chaque semaine des colis à 58 familles, ce qui représente 134 personnes dont 56 enfants (11 de - de 3 ans). Pour être bénéficiaire de la distribution alimentaire, il faut s'inscrire auprès du CCAS de Bois-Guillaume. Une fois inscrit, le bénéficiaire peut se rendre aux distributions toutes les semaines.

En quoi la ville intervient-elle pour vous soutenir dans votre action ?

Les services techniques fournissent le camion qui est conduit par des agents du CCAS afin d'aller chercher les repas au siège de la banque alimentaire au Houlme. La ville nous fournit aussi des locaux et met à disposition du personnel pour l'entretien.

Quels sont les prochaines dates et les lieux de distribution ?

La distribution a lieu chaque jeudi à partir de 15h au 95 rue de la Mare des Champs. Nous avons récemment mis en place une nouvelle organisation afin que les bénéficiaires attendent moins longtemps pour être servis. Nous procédons par créneaux horaires en petits groupes à partir de 15h. Les bénéficiaires inscrits peuvent également participer aux événements et animations organisés par la banque alimentaire, comme la journée de la solidarité qui aura lieu au parc de Clères le 13 mai. Les familles y seront amenées en cars et elles pourront profiter des animations ainsi que d'un repas qui sera servi gratuitement.



Contacts

CCAS : 02 35 12 24 77 • Annie Lallemand : 06 75 79 37 38

Bientôt une nouvelle cour végétalisée pour l'école Bernanos !



Des réunions de concertation portant sur la future végétalisation de la cour de l'école Bernanos, impliquant les enfants, les représentants des parents d'élèves et le personnel éducatif, a eu lieu au mois de mars. Grâce à ces ateliers, la municipalité a pu tenir compte de leurs idées dans les esquisses du projet proposées par la société en charge de cet aménagement.

Terrain de foot et de basket, aire de jeux en bois, plantation de fleurs, piste de course, voilà quelques-unes des nouveautés dont les élèves pourront bientôt profiter après les travaux prévus cet été.

PRÉVENIR, AGIR ET SOUTENIR AVEC LA RÉSERVE CITOYENNE

Le conseil municipal a voté le 2 février dernier la création de la réserve citoyenne, dite réserve communale de sécurité civile.

Ces 3 dernières années, la ville a dû faire face à des événements majeurs (Lubrizol, le Covid 19, les canicules, les inondations, etc.) qui font de la gestion de crise un sujet au cœur des préoccupations municipales. C'est pour répondre à cet enjeu que la municipalité a créé une réserve citoyenne.

Composée de citoyens bénévoles et de volontaires sous l'autorité du Maire, sa mission sera d'apporter un soutien en matière de prévention des risques, d'assistance à la

population, et d'appui logistique en cas de crise ou de sinistre.

Vous êtes intéressé pour faire partie de la réserve citoyenne ?

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur notre site internet : www.ville-bois-guillaume.fr/rejoignez-la-reserve-citoyenne

Vous pouvez aussi remplir le formulaire papier à l'accueil de la mairie. Vous serez, par la suite et selon les besoins, contacté par la police municipale pour un entretien.

i Contact et infos :

Police municipale au 06 15 11 27 55



La ferme urbaine souffle sa 1^{ère} bougie

Cela fait déjà un an que le projet de ferme urbaine a été lancé et que la ferme du Clos Herbeux, rue Herbeuse, est née.

Ce fut une première année de travail intense pour Orlane et Hugo, les 2 jeunes maraîchers qui se sont lancés dans cette aventure et qui ont réussi leur pari en proposant leurs récoltes de légumes de saison en vente directe ou via une AMAP.

La réouverture au public est prévue pour fin mai 2023, et ils préparent d'ores et déjà leur 2^{ème} saison avec de nouveaux projets !



Atelier autour du tri par le SMEDAR dans nos écoles

Depuis le début de l'année, les élèves des écoles primaires et maternelles de Bois-Guillaume ont participé à plusieurs animations proposées par le SMEDAR. L'objectif de cette action revient à sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets, à travers plusieurs animations en classe portant sur différents thèmes :

- « *Triez, recyclez vos déchets* » (Bernanos et Clairières)
- « *A la découverte de nos emballages* » (Bernanos et Clairières)
- « *Valoriser vos déchets* » (PDF)
- « *Stop au gaspillage alimentaire* » (PDF)
- « *Papier recyclé* » (Les Clairières)

Grâce à ces actions, le SMEDAR permet aux citoyens de demain des écoles Bernanos, Clairières et Portes de la forêt, de prendre conscience de l'importance du tri, du recyclage et de la préservation de leur environnement.

La prochaine animation portera sur le thème des « Déchets branchés » pour les CM1/CM2 des Portes de la forêt le 5 juin prochain.



FRELON ASIATIQUE CONSEILS & PRÉVENTION

L'année 2022 a été marquée par une forte recrudescence du frelon asiatique. En plus des risques de piqûres, ce frelon est un danger pour la biodiversité, notamment pour les abeilles. En tant que particulier, vous pouvez agir contre la prolifération des frelons asiatiques grâce à des piégeages judicieux. Voici nos conseils :



● Période de piégeage

Le piégeage des reines fondatrices doit se faire de préférence du 1^{er} avril à mi-mai. En effet, au printemps, chaque prise d'une reine empêche un nid potentiel.

● Pièges

De nombreux modèles de pièges peuvent être achetés dans le commerce, mais il est également possible de les fabriquer soi-même. Pensez à vérifier que le piège permet aux autres insectes de ressortir.

Lorsque vous attrapez un frelon dans votre piège, il attire les autres par des phéromones.

Vos pièges pourront malheureusement peut-être prendre d'autres insectes. Cependant, les conséquences des pièges pour la biodiversité sont dérisoires face aux dangers provoqués par les frelons qui sont de très gros mangeurs d'insectes : un seul nid de frelons en consomme 150 000 pour nourrir les larves.

Le PLUi évolue

Début février, la Métropole a formellement adopté la mise à jour du plan local d'urbanisme intercommunal (le PLUi). Il s'agit d'un document qui définit les règles d'urbanisme des communes et réglemente ce qui peut être construit, à quel endroit et de quelle façon.

Le document peut être consulté via le lien suivant : www.metropole-rouen-normandie.fr/consulter-le-plan-local-durbanisme-metropolitain ➡

Qu'est-ce qui change pour Bois-Guillaume ?

Ce document décline la volonté municipale de préserver l'environnement en 3 actes :

- En sanctuarisant les terres agricoles dans le quartier des Rouges-Terres. Ces terrains étaient destinés à une urbanisation future. Ils sont maintenant rendus à leur vocation première, l'agriculture.
- En préservant le Mont Fortin, quartier remarquables parmi ceux de Bois-Guillaume classé désormais UCO-1. Concrètement, ce zonage permet de limiter l'emprise au sol et de préserver les espaces verts qui devront respecter 65 % de la surface de la parcelle.
- En protégeant nos arbres remarquables pour préserver la biodiversité et la nature en ville.

Tout savoir sur les aides énergie



Découvrez les aides en matière d'énergie auxquelles vous pourriez être éligible en 2023 :

Le bouclier tarifaire : en vigueur depuis octobre 2022, il bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Il s'applique à tous les Français.

Les chèques énergie :

- **Le chèque énergie exceptionnel** : entre 100 € et 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.

- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 €.

- **Le chèque énergie fioul** : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.

- **Le chèque bois** : entre 50 € à 200 € pour les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.

- **L'indemnité carburant** : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.

- **Le fonds Energie d'Action Logement** : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires de logements sociaux ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges plus de 1 000 € sur l'année.

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Par exemple : des travaux d'isolation, installation d'une pompe à chaleur en trouvant un artisan chauffagiste RGE à Bois-Guillaume.

Retrouvez toutes les aides sur le site du gouvernement :

www.economie.gouv.fr/particuliers ➡

COP 21 : LES COMMUNES S'ENGAGENT ENSEMBLE

Bois-Guillaume, ville engagée pour le développement durable et la préservation du climat, a contractualisé, jeudi 23 mars dernier, les engagements pris dans le cadre de la COP21 Rouen Normandie avec quatre autres villes et la Métropole.



Le dernier rapport du GIEC qui vient de paraître précise que le climat a déjà basculé et que les conséquences sont irréversibles.

Les scientifiques rappellent donc que les décideurs publics doivent s'engager concrètement pour accélérer la transition écologique. C'est dans ce contexte qu'a lieu la signature la convention COP21 qui s'est déroulée à Bois-Guillaume et qui a réuni 4 autres communes, représentées par leur Maire et la Métropole, représentée par son Président Nicolas Mayer-Rossignol et sa Vice-Présidente, Charlotte Goujon. Cette convention permet de formaliser les engagements des communes signataires en faveur de l'air, de l'énergie et du climat. Une transition écologique efficace impliquant une gouvernance commune et une collaboration active, Bois-Guillaume, Malaunay, Sotteville-lès-Rouen, St-Aubin-lès-Elbeuf, St-Pierre-de-Manneville et la Métropole Rouen Normandie s'engagent ensemble en faveur du climat pour les années à venir.

TRIBUNES

libres

Chères Bois-Guillaumaises, chers Bois-Guillamaïs,

La **sécheresse** qui sévit actuellement dans de nombreuses régions de France, est un des effets du **dérèglement climatique** et il est à craindre que ce phénomène devienne la norme.

Pluies plus rares et plus violentes, canicules, sécheresses, baisse du niveau des nappes phréatiques, élévation du niveau des mers et des fleuves, dégradation de la qualité de l'eau, inondations plus fréquentes et plus intenses... **les prévisions du GIEC Normand**, si un réchauffement climatique de 3 à 4 degrés se confirme, sont inquiétantes et nous concernent directement.

Face à cet enjeu, la Ville doit se mobiliser. En plus des mesures déjà entreprises depuis 2020 (renaturation des espaces publics pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales, installation de cuves de récupération, plan de sobriété de la consommation en eau dans les bâtiments publics), la Ville souhaite se doter d'un « **plan eau communal** » **ambitieux**. Le budget que nous avons voté en 2023 prévoit notamment le financement d'**une étude sur l'eau**, qui permettra d'identifier les vulnérabilités auxquelles Bois-Guillaume est ou sera confrontée, et de faire émerger des actions concrètes que nous devons entreprendre pour répondre à ce nouveau défi.

Investir et s'engager dans la protection de l'eau est essentiel, pour la Ville et pour ses habitants. Cet investissement et cet engagement s'inscrivent plus largement dans notre stratégie qui consiste à **adapter notre ville aux conséquences du dérèglement climatique**. L'enjeu est de taille, mais nous progressons bien !

Le groupe Imaginons Bois-Guillaume

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaïs,

Comme vous le savez nous soutenons, très souvent, les actions entreprises par la majorité municipale. Nos programmes de campagne se recoupaient largement en matière d'urbanisme, de transition écologique ou de gestion participative.

Un point cependant reste à confirmer. Si la loi impose que de très nombreuses décisions soient soumises au vote des conseillers municipaux après leur avoir été présentées en « commissions », cela ne permet pas toujours de se faire une idée globale de la situation. Ainsi, par exemple les permis de construire sont délivrés sans consultation des élus, ce sont des décisions techniques qui ne sont pas censés être politiques.

De même, les chiffres du logement social ou les perspectives financières à long terme n'ont pas à être approuvées par un vote. Les collectivités sont libres de sélectionner les informations et les réflexions à partager avec leurs oppositions.

J'ai très récemment, demandé à M Perez de faire plus et mieux qu'ailleurs pour permettre la mise en perspective de son action. Le conseil actuel peut-être le lieu d'une gouvernance plus audacieuse et plus ouverte qui compliquerait les postures politiciennes pour ouvrir un dialogue plus concret et productif. L'équipe actuelle a la capacité de cette audace et un bilan qui le permet, alors « chiche » ?

Philippe Couvreur

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaïs,

Une **taxe** votée avec fierté par Théo Pérez : la **taxe GEMAPI**.
Nous disons non merci

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sont de vrais sujets. Seulement avant de voter une taxe supplémentaire qui s'ajoute au foncier des administrés, pourquoi ne pas tout faire pour obtenir les travaux indispensables sur le réseau des eaux pluviales. Il est possible de dégager de l'argent sans taxer.

Ce n'est pas parce que le Président de la Métropole de Rouen prend cette décision qu'il faut la suivre aveuglément, d'ailleurs certains élus ont été mieux inspirés en **votant contre** alors que ceux de Bois-Guillaume se sont engagés volontairement. Tout nouvel impôt devrait être expliqué et argumenté auprès de l'ensemble des habitants, sur une commune où il y a promptitude à la concertation.

Prendre de l'argent d'un côté pour dépenser de l'autre, M. le Maire sait le faire avec l'abandon de la halle sportive dans le quartier des Portes de la Forêt tant attendue par les enfants des écoles du quartier et leurs enseignants, tout ça pour couvrir des dépenses non budgétées, ni annoncées dans son programme. *Non merci*.

À l'heure de la forte inflation et des grandes difficultés financières rencontrées sur le pouvoir d'achat, il n'est pas acceptable d'en supporter plus. C'est d'autant injustifiable que nous dénonçons régulièrement les dépenses de notre Métropole inutiles et nombreuses. Bois-Guillaume semble suivre le même chemin. *Non merci*.

Chaleureusement,

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillamaïs,

Le conseil municipal vient de voter le budget 2023.

Ce budget nous impose **la plus grande vigilance** pour l'avenir. Certaines dépenses sont nécessaires et conjoncturelles mais **la prudence** devra être l'aiguillon pour la deuxième partie de la mandature.

En effet, la bonne santé budgétaire laissée par la majorité précédente n'est pas inépuisable et il faudra **faire des choix**.

Cela s'ajoutant à la conjoncture inflationniste, **les comptes risquent d'être tendus**.

Nous jugerons sur les résultats.

Nous attendons, de la part de la municipalité, des **avancées plus rapides** sur le projet de restructuration du centre-ville et surtout **une plus grande concertation**.

En matière d'urbanisme, qui reste un sujet sensible et important pour notre commune, nous ne voyons pas se dessiner un **projet novateur**. Le projet sur le terrain du CHU reste encore flou alors qu'il induira un **accroissement significatif** de la population.

Nous attendons une réflexion sur les **infrastructures, les services publics** (écoles, transports, police municipale etc..) qui seront nécessaires et qu'il faudra dimensionner aux besoins croissants.

Je continuerai à exercer **une opposition constructive respectueuse** de l'institution mais **vigilante et soucieuse** de l'intérêt des habitants de notre commune.

Prenez soins de vous et de vos proches.

« Pour Bois Guillaume » Frederic Abraham

Les rendez-vous de la Ville



LUNDI 8 MAI - 11H45

Commémoration Victoire 1945

Cimetière de la Mare des Champs



MERCREDI 10 MAI - 18H30

Réunion publique : café Vélo

Favoriser l'usage du vélo pour les usagers

Par l'association SABINE de Rouen
Restaurant Mamma Mia

📞 06 83 23 65 54



MERCREDI 10 MAI - 10H

Repas intergénérationnel

Les équipes d'animation extrascolaire accueillent les séniors : jeux avec les enfants et repas
Réservé aux séniors bois-guillaumais

📞 Tarif : 8 €

Inscription au : 06 15 11 29 58



SAMEDI 13 MAI

Journée « Les pas de Bacchus entre Terre et Mer »

Par l'association IN VIGNO MERITAS
Retrouvez le programme sur notre site web, rubrique agenda

📞 in.vigno.meritas@gmail.com

06 50 58 05 03



Cafés du Maire

VEN. 12 MAI - 10H À 12H

Marché de la Mare des Champs

DIM. 14 MAI - 10H À 12H

Marché des Portes de la Forêt



MARDI 23 MAI - 20H30

Concert classique par l'ensemble vocal Chorégia

Espace Guillaume le Conquérant

📞 Tarif : 15 € / tarif étudiants : 10 €

Billetterie sur Helloasso / sur place



JEU. 25 MAI - 15H ET 20H30

VEN. 26 MAI - 10H30 ET 14H

Représentations de théâtre

“Le Horla” de Guy de Maupassant
par la compagnie 13.8.

Espace Guillaume le Conquérant

Spectacle à partir de 12 ans

📞 Tarif : 12 € / 8 € pour - de 18 ans

Réservation au 07 69 81 58 34



VENREDI 26 MAI

Repas des voisins

Infos en page 9



SAMEDI 27 ET

DIMANCHE 28 MAI

Critérium national de badminton de la FNSMR

Organisé par BoisGuibad

Gymnase Apollo et Gymnase du Lycée REY

📞 boisguibad@gmail.com



JEUDI 1^{ER} JUIN 18H30

Cérémonie de la citoyenneté

Remise de leur 1^{ère} carte électorale aux nouveaux électeurs

Hôtel de ville, salle des mariages

📞 Inscription : bit.ly/citoyenbg2023



VENREDI 2 JUIN



DE 17H À 22H30

Marché nocturne

Esplanade de la Mairie
Infos en page 8



DU 3 AU 11 JUIN - 14H À 18H

Exposition de peintures et sculptures

Par les adultes de l'Atelier de peinture et sculpture

Chapelle du Carmel / 06 52 11 65 72



SAMEDI 3 JUIN

Le Mont Fortin fait son malin

Infos en page 9



MERCREDI 7 JUIN - 10H

Repas intergénérationnel

Les équipes d'animation extrascolaire accueillent les séniors : jeux avec les enfants et repas
Réservé aux séniors bois-guillaumais

📞 Tarif : 8 €

Inscription au : 06 15 11 29 58



DU 8 AU 10 JUIN

Festival de l'Atelier

théâtre de l'Amicale Laïque

Espace Guillaume le Conquérant

• 8 juin, 20h : spectacle adultes

• 9 juin : spectacle enfants à 18h30 et ados à 19h30



& les événements associatifs



• 10 juin : spectacle enfants à 17h,
ados à 18h30 et adultes à 20h

DIMANCHE 11 JUIN

La Conquérante (25^e édition)

Organisé par l'USCBB Cyclisme
Infos en page 11



MARDI 13 JUIN - 19H

Cérémonie commémorative

Monument aux morts
d'Isneville "l'Europe de la Liberté",
dans le cadre de l'Armada



DU 14 AU 18 JUIN - 14H À 18H

Exposition de peintures et sculptures

Par les jeunes de l'Atelier
de peinture et sculpture
Chapelle du Carmel / 06 52 11 65 72



DU 14 AU 18 JUIN

Représentations de théâtre par "Le Qui Vive"

- 14 juin, 19h : *Ubu-Roi* de A. Jarry
- 14 juin, 21h : *Fric-frac* de E. Bourdet
- 15 juin, 19h : *Fric-frac* de E. Bourdet
- 15 juin, 21h : *La réunification des
2 Corées* de J. Pommerat
- 16 juin, 19h : *La réunification des
2 Corées* de J. Pommerat
- 16 juin, 21h : *Ubu-Roi* de A. Jarry
- 17 juin, 19h : *L'amour médecin* de
Molière
- 17 juin, 21h : *Les colocs* de V. Petit
et P. Dégremont
- 18 juin, 15h : *Scènes classiques*
de Marivaux, Molière, Tchekhov,
Rostand... (spectacle de
collégiens)
- 18 juin, 17h : *Le mur* de T. Simon
(spectacle de lycéens)

→ Esp. Guillaume le Conquérant

❗ Tarifs : 5 € et 7 €
06 62 67 00 93



JEUDI 15 JUIN DE 8H À 19H



Sortie séniors Armada de Rouen

Balade à bord d'un
bateau, repas et
activités l'après-midi

Réservé aux séniors
bois-guillaumais de 60 ans et +

❗ Tarif : 12 €
Inscription : 06 15 11 29 58



DIMANCHE 18 JUIN - 18H45

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

A la mairie de Bihorel



MARDI 20 JUIN 19H

Cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants

Hôtel de ville, salle des mariages

❗ Lien inscription : bit.ly/nabg2023



SAMEDI 24 JUIN - 18H30

Concert de Manuela Leconte, Soprano, et Edith Dupuis, pianiste

Organisé par l'association
« Les Mains Vertes du Cœur »
Chez M. et Mme Billiard,
146, place de l'Eglise
Au profit de la fondation
Charles Nicolle

❗ Tarifs : 10 €

Gratuit pour les - de 12 ans



SAMEDI 24 JUIN - 20H

Spectacle de danse classique

Ouvert à tous
Espace Guillaume le Conquérant

❗ Tarifs : 10 € / 7 € pour - de 15 ans
02 35 71 12 56 ou bolchoy@live.fr



DIMANCHE 25 JUIN

Foire à tout

Organisée par l'USCB football
Parc des Cosmonautes



DIMANCHE 25 JUIN - 15H

Spectacle de danse jazz

Espace Guillaume le Conquérant

❗ Tarifs : 10 € / 7 € pour - de 15 ans
02 35 71 12 56 / bolchoy@live.fr



MARDI 27 JUIN - 20H

Représentation de théâtre

"Scaramuccia" dans le cadre

du festival Commedia Dell'Arte

Esplanade de la mairie

❗ 06 10 69 42 30



Cafés du Maire

VEN. 30 JUIN - 10H À 12H

Marché de la Mare des Champs

DIM. 2 JUILLET - 10H À 12H

Marché des Portes de la Forêt



MARCHÉ NOCTURNE

BOIS-GUILLAUME

VENDREDI 2 JUIN

• Esplanade de la Mairie

17h –
22h30



ville-bois-guillaume.fr

BOIS
GUILLAUME

